

Vous êtes déjà salarié? Cumulez sans risques



Vous êtes salarié dans une entreprise, et vos compétences vous permettent d'effectuer des missions en dehors de celle-ci, mais l'absence du cadre juridique vous en empêche, notre **Pack « Bonus Cumulus »** est fait pour vous.

Nous mettons à votre disposition notre entreprise de portage salarial que vous utiliserez pour la facturation de vos prestations de services, un contrat de service sera signé entre votre client et cette dernière, et vous restez le prestataire pour votre client.

Nous facturerons vos prestations à vos clients, les encaisserons, reverserons la TVA au Trésor Public... et vous reverserons les sommes HT encaissées après déduction des frais de gestion sur votre compte personnel (ouvert par nos soins si vous le souhaitez) n'importe où dans le monde.

Pour plus d'informations sur ce Pack, contactez-nous au Numéro de Tél. suivant : **+212 522 27 35 38**

Par mail : [info\[at\]groupe-omf.com](mailto:info[at]groupe-omf.com)

Ou via notre [formulaire de contact](#)

[template](#) [joomla](#)